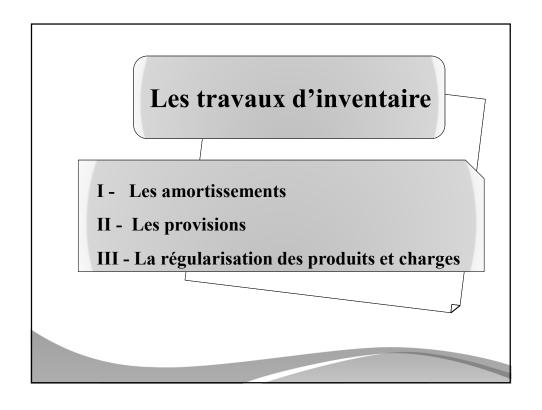
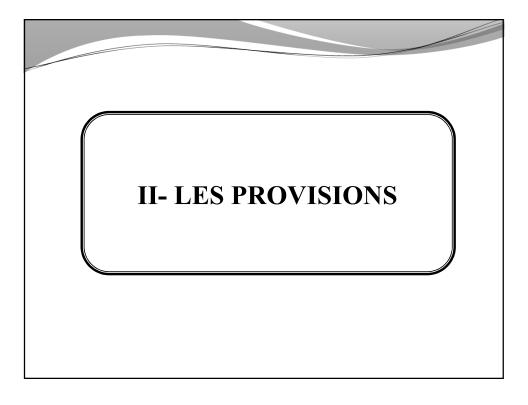


Comptabilité Générale II

Professeur: Zouhir AJAIR

Année universitaire: 2023/2024





I-1) Généralités sur les provisions

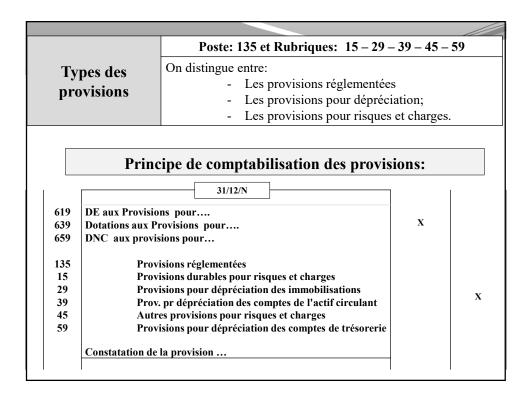
Définition: La provision est une constatation d'une <u>diminution probable</u> (non définitive) de la valeur d'un élément du bilan (provision pour dépréciation), ou d'une <u>augmentation probable</u> du passif exigible (provision pour risque et charges).

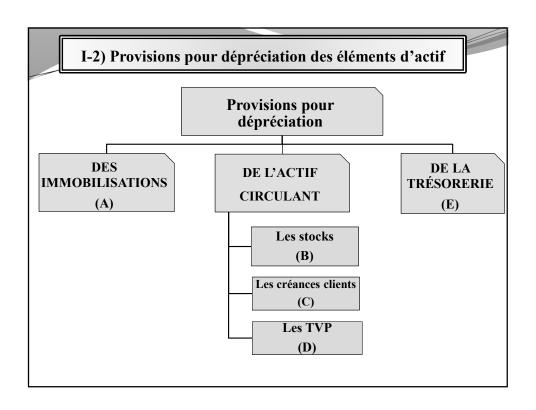
Principe de prudence:

Les produits sont enregistrés lorsqu'ils sont définitifs (irréversibles)

Les charges sont enregistrées dès qu'elles sont probables (non irréversibles)

AMORTISSEMENT	PROVISION		
L'amortissement est une diminution de valeur d'un élément de l'actif Immobilisé;	La provision est une: - Diminution de valeur des éléments de l'actif immobilisé <u>non amortissables</u> et des éléments de l'actif circulant et de la trésorerie, - Augmentation probable du passif exigible;		
- La dépréciation est certaine;	- La dépréciation est probable;		
- La dépréciation est irréversible.	- La dépréciation est réversible.		





A) Provisions pour dépréciation des immobilisations

Les amoindrissements de valeurs des immobilisations <u>non amortissables</u> résultant de causes dont les effets ne sont pas irréversibles (non définitifs), sont constatés par des provisions pour dépréciation des immobilisations:

- Corporelles (Exemple: terrains),
- Incorporelles (Exemple: fonds commercial),
- Financières (Exemple: titres de participation)....).

Provision pour dépréciation = Valeur d'entrée – Valeur actuelle

Constitution de la provision pour dépréciation des immobilisations

Application 1: Suite aux modifications proposées par le projet du plan d'aménagement de la ville X (projet de 2018), l'entreprise BETA estime que la valeur de son terrain détenu à cette ville au 31/12/2019 est de 350.000,00 dh (terrain acquis en 2017 à un coût de 500.000,00 dh).

55962 DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé
Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles
Constitution de la provision/terrain

Réajustement à la hausse (augmentation) de la provision pr dépréc. des immo.

Application 1 (Suite): Au 31/12/2020, le plan d'aménagement n'a pas été encore adopté et la valeur du terrain a été évaluée à 300.000,00dh.

65962
2930
DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé
Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles
Augmentation de la provision sur terrain

50.000,00

50.000,00

Réajustement à la baisse (diminution) de la provision pr dépréc. des immo.

<u>Application 1 (Suite)</u>: Au 31/12/2021, le plan d'aménagement n'a pas été encore adopté et la valeur du terrain a été revue à 380.000,00dh.

2930 Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles
75962 RNC sur prov. P. dépréc. De l'actif immobilisé
Diminution de la provision sur terrain
(Réajustement à la baisse de la provision/terrain)

Annulation de la provision pour dépréciation des immobilisations

<u>Application 1 (Suite)</u>: Au cours de l'année 2022, le plan d'aménagement a été adopté sans modifications touchant à la valeur du terrain et qui est estimée au 31/12/2022 à 550.000,00dh.

2930 Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles
75962 RNC sur prov. P. dépréc. De l'actif immobilisé
Annulation de la provision sur terrain

B) Provisions pour dépréciation des stocks

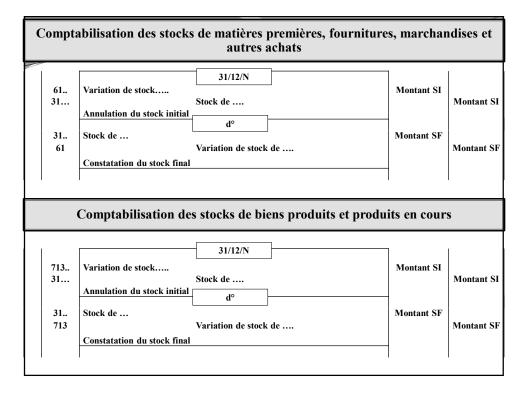
Les stocks sont des biens et services de l'actif circulant détenus par l'entreprise. Ils font l'objet d'un inventaire (en quantité et en valeur) au moins une fois par exercice (inventaire intermittent).

Calcul et signification de la variation des stocks:

Variation de stock = Stock Final (SF) – Stock Initial (SI)

On distingue entre:

- -Les stocks de marchandises, matières premières, fournitures consommables, emballages ...
- Les stocks de produits en cours et biens produits (finis et intermédiaires).



Comptabilisation des provisions pour dépréciation des stocks Au jour de l'inventaire, si la valeur réelle du stock est inférieure à sa valeur comptable (valeur d'entrée), l'entreprise constitue des provisions pour dépréciation des stocks: <u>Provision = Valeur comptable - Valeur actuelle (ou réelle) des stocks.</u> L'ajustement de la provision pour dépréciation des stocks se fait par l'annulation de la provision existante et la constitution d'une nouvelle provision. Constitution de la provision pour dépréciation des stocks X 61961 DEP pour dépréciation des stocks 391.. Provisions pour dépréciation des stocks \mathbf{X} Constatation des provisions Annulation de la provision pour dépréciation des stocks X 391.. Provisions pour dépréciation des stocks 7196 Reprises sur Prov. Pr. Dépréciat. de l'actif circulant X Annulation des provisions

Application 2:

Passer au journal de l'entreprise BETA les écritures nécessaires au 31/12/2022.

Éléments	Stock final	Stock final	Provisions	Provisions
d'inventaires	2021	2022	2021	2022
Matières premières	40.000,00	50.000,00	20.000,00	15.000,00
Produits finis	20.000,00	30.000,00	8.000,00	12.000,00

C) Provisions pour dépréciation des créances

À chaque fin d'exercice, et en vertu du principe de prudence, l'entreprise doit constater les provisions résultant des difficultés de recouvrement des créances qu'elle détient auprès de ses clients (faillite, redressement judiciaire, difficultés financières, litiges...).

Clients	Signification	Observation
Clients ordinaires	Clients solvables	Aucune écriture comptable
Clients ordinaires devenus clients douteux ou litigieux	Perte <u>probable</u> (incertaine)	Reclassement du client+ constitution de la provision
Clients douteux ou litigieux devenus insolvables	Perte <u>définitive</u> (certaine)	Constater la perte + annuler la provision déjà constituée
Clients ordinaires devenus insolvables	Perte <u>définitive</u> (créance irrécouvrable)	Constater la perte

Provision = Montant de la créance (<u>HT</u>) x % de perte probable

CONSTITUTION DE LA PROVISION						
3424	31/12/N Clients douteux ou litigieux	TTC				
3421	Clients		TTC			
	Reclassement du client X dito					
61964	DEP pour dépréciation des créances de l'actif circulant	Montant de la				
65963	DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	perte probable				
3942	Provisions pour dépréciation des Clients et Comptes Rattachés		Montant de			
	Perte probable/ client X					

Application 1: Au 31/12/2022, la situation des clients de l'entreprise ALPHA est la suivante (Taux de TVA 20%):

Entreprise	Créances TTC	Observations
KARIM	12.000,00	On pense encaisser 80%
SALIM	18.000,00	Client solvable
FARID	24.000,00	perte probable 30 %
HAMID	6.000,00	On pense récupérer 60%

TAF: Passer les écritures nécessaires au 31/12/2022.

RÉAJUSTEMENT DE LA PROVISION							
6196		x	x				
•	el que soit le caractère de la créance (courant ou non courant), l'é lentique à celle de la constitution pour le complément.	criture d'ajus	stement e				
3942 o 3948 7196 o 75963	PPD des autres débiteurs Reprises sur provision pour dép. de l'actif circulant Reprises NC/ PPD de l'actif circulant	x	x				
	Diminution (annulation) de provision/ client X	_					

Application 2 (suite à l'application 1):

Au 31/12/2022, la situation des clients de l'entreprise ALPHA est la suivante (Taux de TVA 20%):

Entreprise	Créances TTC	Règlements en 2022	Provisions au 31/12/2021	Observations
KARIM	12.000,00	-	20%	Porter la provision à 50% du solde
SALIM	18.000,00	7.200,00	-	Perte probable de 40%
FARID	24.000,00	10.800,00	30%	Porter la provision à 20% du solde
HAMID	6.000,00	6.000,00	40%	-

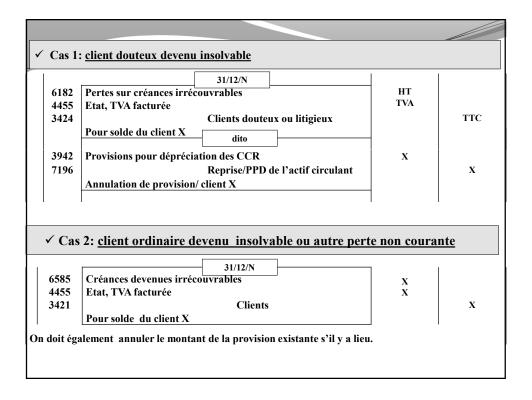
TAF: Passer les écritures nécessaires au journal de l'entreprise ALPHA

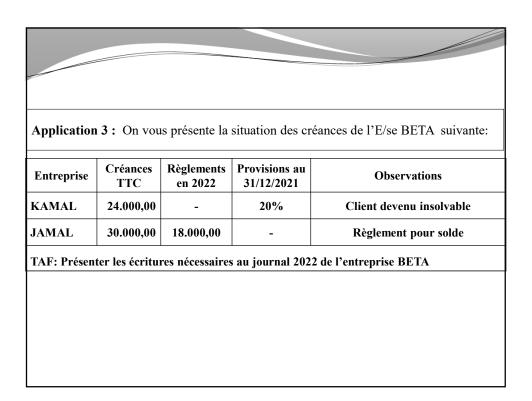
GP: -4	Créa Règlem		Solde au 31/12/2022		Provision		Ajustement		
Client	nces TTC	ents en 2022	TTC	<u>HT</u>	2022	2021	Provision (+)	Reprise (-)	Perte
KARIM									
SALIM									
FARID									
HAMID									

CAS DES CLIENTS DEVENUS INSOLVABLES

Il s'agit de créance devenue définitivement irrécouvrable. Elle doit être soldée en totalité. Dans ce cas on doit:

- ✓ Constater la perte devenue certaine;
- ✓ Annuler la provision existante (devenue sans objet).





Exercice 1:

Au 31/12/2018, la société MARCHICA SARL met à votre disposition l'état des créances suivant (TVA 20%) :

Travail à faire :

Passer au journal de la société MARCHICA SARL les écritures de régularisation relatives à l'exercice 2018.

Client	Créances TTC au 31/12/2017	Règlemen ts en 2018	Provisions au 31/12/2017	Observations
A	120 000	60 000	40%	Règlement pour solde
В	100 000	28 000	-	On pense récupérer 40% du solde
С	60 000	24 000	30%	Porter la provision à 40% du solde

Exercice 2:

La situation des comptes « Clients » au 31/12/2020 de l'entreprise «RIFMA » se présente comme suit :

Clients	Créances TTC	Observations
SALMI	24 000,00	La perte probable est de 20%
KARIM	12 000,00	Insolvable
JALAL	36 000,00	On espère récupérer 70%

TAF: Passer au journal du 31/12/2020 les écritures nécessaires, sachant que la TVA est de 20%.

Exercice 3:

On vous remet l'état des créances de la société BETA au 31/12/2018 (TVA 20%):

Client	Créances TTC au 31/12/2017	Règlemen ts en 2018	Provisions au 31/12/2017	Observations
SALMI	24.000	4.800	50%	Porter la provision à 40% du solde
HAMDI	12.000	-	-	Client devenu insolvable
JALAL	36.000	15.600	-	Perte probable de 60%

Travail à faire : Passer au journal de la société BETA les écritures de régularisation relatives à l'exercice 2018.

Exercice 4:

Au 31/12/2020, l'état des créances de la société AYA SARL se présente comme suit :

			i	
Client	Créances TTC au 31/12/2019	Encaissemen ts 2020	Provisions au 31/12/2019	Observations
A	24 000,00	14 400,00	80%	Client devenu insolvable
В	64 000,00	10 000,00	60%	On pense perdre 45% de la somme due
С	25 200,00	12 000,00	-	La société compte récupérer 60% de la créance

Travail à faire :

Passer au journal de la société AYA SARL les écritures de régularisation relatives à l'exercice 2020 (Taux de TVA applicable : 20%).